

Cahiers des Religions Africaines

Nouvelle série. Volume 4, n. 7-8 (avril - décembre 2023)

**Conscience nationale, identités et appartenances
dans l'Afrique postcoloniale**

Benjamin AKOTIA KOKOU, *La résilience de l'ethnie dans l'Etat-Nation*, p. 11-31.

<https://doi.org/10.61496/ULWB5829>

PRESSES DE L'UNIVERSITE CATHOLIQUE DU CONGO

La résilience de l'ethnie dans l'Etat-Nation

Benjamin AKOTIA KOKOU

Professeur à l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)

Résumé - L'identité nationale à tout prix. Il convient d'interroger la persistance des ethnies dans l'Etat post-colonial. Ce travail souhaite montrer qu'un Etat moderne africain ethno-compatible est non seulement possible, mais il est nécessaire pour un continent noir réconcilié avec lui-même et apaisé. Il le fait en relevant la matrice doctrinale occidentale de l'Etat moderne et en puisant dans les traditions africaines les ressources pour la construction d'une identité nationale intégrant les identités ethniques.

Mots-clés : Identité, ethnie, nation, Afrique, territorialité, ancestralité.

Summary - National identity at all costs. It is worth questioning the persistence of ethnic groups in the post-colonial State. This work aims to show that a modern African state ethno-compatible is not only possible, but it is necessary for a black continent reconciled with itself. It does so by raising the Western doctrinal matrix of the modern state and by drawing from African traditions the resources for the construction of a national identity integrating ethnic identities.

Keywords: Identity, ethnic, nation, Africa, territoriality, ancestry.

Introduction

Dans tous les Etats africains post-coloniaux, il se pose la question de l'identité¹ nationale avec comme ingrédient principal, le sort des ethnies. Au lieu de supposer la mort certaine et prochaine des ethnies pour qu'enfin naisse l'Etat tel que voulu et mis en place par les colons, repris et entretenu par les Africains eux-mêmes, il convient d'interroger la persistance des ethnies malgré l'oubli dont elles sont l'objet dans la nouvelle organisation politique qu'est l'Etat. Cette étude fait le pari de mobiliser les savoirs politiques africains pour repenser une construction nationale non pas sans les ethnies mais avec elles.

1 La question de l'identité est complexe. Dans un travail précédent sur les identités linguistiques, je suis arrivé aux résultats suivants : il existe des langues de peuple et des langues de territoire. Ainsi, un groupe social peut recevoir sa langue d'un ancêtre ou d'un territoire. Deuxièmement, l'espace exige que la langue soit un bien des alliés. Cf. B. AKOTIA, *Identité linguistique dans l'espace national postcolonial*, dans M. S. BERKAINE, C. DAHOU, A. KIS-MARCK, F. ROCHE, *Construction / déconstruction des identités linguistiques*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2017, p. 175.

1. L'Etat colonial et la fin programmée des ethnies

On ne peut nier l'évidence : dans son projet même, l'Etat se veut une tombe pour les ethnies. C'est la fusion des ethnies qui devrait donner l'Etat-nation. Ce programme est connaturel à la théorie de l'Etat telle qu'elle a été mise en œuvre.

1.1. La fin programmée des ethnies

Dans la mise en œuvre de l'Etat en Afrique, l'étape coloniale de mise en place, et par la suite son déploiement à travers les différentes stratégies, a toujours été une lutte contre les ethnies. Elles ont été perçues comme les obstacles principaux à l'édification de l'Etat.

La pacification des territoires

L'ethnie n'a jamais eu bonne presse dans la modernité africaine. Elle est considérée comme l'une des choses dont il faut débarrasser le continent. On lui a préféré la nation². Par la pacification des territoires, l'administrateur colonial entendait mettre fin aux partitions politiques premières que sont les ethnies. C'est la reprise en main du pouvoir d'administration des territoires aux dépens des organisations ethniques qui a pris le noble nom de pacification. Les ethnies se sont retrouvées en situation de conflit aux yeux de l'administration coloniale.

En mettant fin à l'ordre ancien qui régnait entre les ethnies, l'administration nouvelle a provoqué un désordre qu'il a pris soin de pacifier afin d'établir un ordre nouveau. La pacification des territoires n'est pas le règlement des conflits entre les ethnies, elle est plutôt le passage du régime politique de la coprésence des ethnies au régime de la coprésence des citoyens. Les appartenances ethniques ont été proclamées dissoutes dans l'appartenance nationale ; les membres des différentes ethnies sont devenus des citoyens d'une même nation. C'est la mise en place de ce nouveau statut de citoyen qui a nécessité la pacification. Il est, en réalité, question de soustraire aux ethnies leurs membres pour en faire des citoyens de la nation. Dès lors, la lutte contre les réclamations des ethnies sur leurs membres et sur leurs territoires ont pris la forme de pacification. Il s'agit de délégitimer les ethnies devant

2 « Sans beaucoup forcer les choses, on pourrait dire que le dénominateur commun de toutes ces définitions de l'ethnie correspond en définitive à un Etat-nation, à un caractère territorial au rabais. Distinguer en abaissant était bien la préoccupation de la pensée coloniale. » dans J.-L. AMSELLE et E. M'BOKOLO, *Au cœur de l'ethnie. Ethnie, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, La découverte et Syros, 1999, p. 19.

le statut nouveau de citoyens octroyé à leurs membres, et celui de territoire national attribué aux territoires ancestraux. Ce sont ces nouveaux statuts qui seront mis à l'étrier par les partis uniques.

Les partis uniques

« Les gouvernements issus de l'indépendance étaient à juste titre très soucieux de faire des anciennes colonies des Etats-nations modernes. Les ethnies leur apparaissaient comme des obstacles à ce projet qu'il fallait donc essayer de réduire autant qu'on pouvait »³. Lorsque les leaders des pays africains ayant nouvellement accédé à l'indépendance ont pris à bras le corps l'héritage colonial, leur souci premier est de bâtir cet Etat qui, en réalité, n'est qu'un puzzle mal ajusté. La formule magique prêt-à-porter est vite trouvée avec l'instrument politique du parti unique. Cette grosse ethnie, nouvelle version, avait pour objectif clair de « fondre tout dans un même creuset national »⁴, toutes les composantes de chacune des jeunes nations.

Les partis uniques ont été la forme la plus maladroite du prolongement du projet colonial. Les chasseurs des colons n'ont pas saisi leur héritage traditionnel, ils se sont plutôt rués sur l'héritage que leur ont légué les colons et ils ont bien pris leur place en continuant le programme de mise en place de l'Etat sans rien changer au projet lui-même. Seuls les acteurs ont changé, le drame à jouer est resté le même. On dirait même que les nouveaux maîtres ont été recrutés exprès par les anciens, tellement la suite a été conforme au démarrage. Selon M. Piault :

« Quant aux pouvoirs d'Etat de l'Afrique indépendante, ils n'ont pas seulement repris à leur compte et intériorisé la vision, les clichés et les stéréotypes de l'ethnologie coloniale : la diversité tribale des Etats africains leur sert d'argument pour refuser le pluralisme politique sous prétexte que celui-ci ne serait que l'expression de celle-là et par conséquent un obstacle à la construction nationale ; et le culte de l'Etat-nation sert naturellement à légitimer pouvoirs personnels et dictatures oligarchiques »⁵.

Les ethnies n'ont pas plus fusionné dans le parti unique des leaders africains qu'elles l'ont été dans l'espace pacifié de l'administrateur colonial. Ce qui a été reproché au parti unique, c'est juste son côté autoritaire et dictatorial, le correctif qui lui a été apporté est la démocratisation.

3 P. ERNY, *Enfant du ciel et de la terre. Essai d'anthropologie religieuse*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 74.

4 L'expression est bien connue des Togolais sous l'ère du parti unique RPT, Rassemblement du Peuple Togolais, du Président Eyadema.

5 M. PIAULT, *L'intention anthropologique*, dans E. TERRAY, M. AUGÉ, *Afrique plurielle, Afrique actuelle. Hommage à Georges Balandier*, Paris, Karthala, 1986, p. 9.

La démocratie

Les régimes multipartites se sont répandus sur le continent noir autour des années 90 comme une trainée de poudre. On a pensé que le remède est trouvé pour l'édification enfin des Etats modernes dignes de ce nom. Les multiples partis sont venus en réalité pour donner du multiple à l'unique autoritaire. Mais en fait, il s'agissait de couvrir le multiple traditionnel que sont les ethnies. On a vite vu les citoyens s'aligner sur les leaders des partis politiques en suivant les appartenances ethniques. Ce chevauchement vite critiqué en dit long sur la manœuvre. En aucun moment, la pertinence de la multiplicité des ethnies dans une même nation n'a été politiquement pensée. On a trouvé que la forme unique de la multiplicité politique ne peut être que celle des partis. P. Erny le note bien :

« D'un côté, sociologiquement, l'Afrique est demeurée très largement celle des ethnies, avec les différences de mœurs, de mentalités et de langues. C'est majoritairement entre gens de même ethnie qu'on se retrouve, qu'on se marie, qu'on se soutient ; c'est pour eux qu'on vote, les partis politiques ayant le plus souvent, sans le dire, une base ethnique »⁶.

La démocratie dans l'Etat moderne en Afrique n'a pas réglé le problème politique de l'Afrique, elle a corrigé les tares du parti unique pour mieux poursuivre le projet colonial d'édification d'un modèle étatique standard universel, sans tenir compte des savoirs-faires politiques traditionnels africains. La chose la plus curieuse est que les acteurs politiques africains continuent de croire que l'Etat ne peut être que sur la forme coloniale héritée. Le colon décrié est imité et copié. Et lorsque la démocratie ne marche pas, on accuse la société africaine d'être réfractaire à la chose comme si ce chemin est l'unique possible. La démocratie est une camisole de force que l'Afrique est obligée de porter depuis que les fondations coloniales de l'édifice ont été posées.

L'identité nationale contre les identités ethniques

La nation ne déteste pas l'ethnie, elle l'envie. Selon S. Abou :

« Il n'est pas de nation dans le monde qui ne cherche à fonctionner comme une super-ethnie, secrétant les facteurs culturels communs susceptibles de contrebalancer, voire de dominer les héritages culturels des groupes ethniques qu'elle englobe, et suscitant chez toute la population, si hétérogène soit-elle, le sentiment d'un destin commun plus mobilisateur que les origines ethniques particulières »⁷.

6 P. ERNY, *Enfant du ciel et de la terre. Essai d'anthropologie religieuse*, Paris, L'Harmattan, 2000, p. 74-75.

7 S. ABOU, *L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation*,

L'édification de l'Etat moderne en Afrique apparaît sous toutes ses formes comme une guerre contre son organisation ethnique. Cette guerre ressemble à une compétition pour prendre la place de ce qui était là avant⁸. La guerre déclarée par le colon est poursuivie par les Africains eux-mêmes avec un zèle inégalé. Les mêmes Africains qui n'ont pas encore renoncé à leurs appartenances ethniques s'évertuent à construire une nation non-ethnique. Comment tenir son statut de citoyen neutre dans la nation aux côtés des autres citoyens neutres eux-aussi, lorsque chacun sait que lui-même comme tous les autres tient toujours à son appartenance ethnique ? Cette schizophrénie assumée se cache mal.

L'identité nationale est vue comme une alternative à l'identité ethnique. On dirait que pour être des citoyens d'un même pays, chacun devrait renoncer à son identité ethnique. La nation est la nouvelle unité politique qui vient remplacer l'ancienne disqualifiée. C'est l'ethnie qui donnait l'identité, il est maintenant demandé à la nation d'en prendre la place et d'en offrir. L'identité ethnique est donnée par les ancêtres alors que l'identité nationale est donnée par le territoire délimité, il y a quelques années seulement, par le colon. Cette fabrication coloniale est désormais chargée de produire l'identité des Africains. Ce qui est demandé aux citoyens que la nation vient façonner, c'est de se définir désormais, non plus avec leurs ancêtres, mais avec le territoire fabriqué de toute pièce pour eux et qui prend ainsi une consistance démesurée.

L'Etat devient un monstre producteur d'identité et organisateur de la vie des populations. Le sort des populations dans cette nouvelle construction politique a été bien remarqué. Les romans des premières heures de l'Etat africain vont bien mettre à feu la chose. « *Le vieux nègre et la médaille* », « *Le Mandat* », « *L'aventure ambiguë* »⁹, etc. montrent combien l'Africain s'est retrouvé dépaycé dans le nouvel espace créé pour lui. L'identité nationale consiste à mettre en forme les nouveaux Ibrahima Dieng en les ajustant dans leur nouveau monde. Il y aura identité nationale lorsque notre cher décoré entrera juste dans sa veste. Ce décalage entre les peuples et l'espace nouveau dans lequel ils sont désormais obligés de s'adapter constitue l'enjeu principal de la question de l'identité nationale.

Paris, Anthropos, 1995, p. 35.

- 8 L'exorcisme consiste à expulser l'indigne devenu désuet pour que le digne en prenne la place. Cette démarche est le type même de la colonisation. C'est ainsi que la nation remplace l'ethnie comme Jésus remplace le fétiche, ou encore comme le français remplace l'ewe.
- 9 C. H. KANE, *L'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1961. F. OYONO, *Le vieux nègre et la médaille*, Verdun, Les Classiques africains, 1978. S. OUSMANE, *Le Mandat*, Paris, Présence Africaine, 1965.

Il est naïf de croire qu'il s'agit d'un simple apprentissage, et que l'Africain finira rapidement par se remettre de son ethnie morte pour se mettre à jour en adoptant la nation comme son nouvel espace de vie. C'est cet espoir qui est caché derrière la théorie politique de l'identité nationale.

« Ainsi les Wolof, les Serer, les Toucouleurs, les Diola, sont des ethnies ou plutôt ils ont été des peuples distincts avant de commencer à s'amalgamer dans la société nationale sénégalaise en formation. » Plus loin : « Le Sénégal est aujourd'hui une société nationale avancée. Autrement dit, les ethnies négro-africaines qui le composent sont fortement intégrées à la vie collective du pays. C'est ce que nous exprimons en disant que le Sénégal, à la différence de certains autres pays de l'Afrique, connaît une véritable paix ethnique »¹⁰.

Cet enthousiasme cache mal l'espoir du projet colonial et les rêves entretenus et cultivés. L'identité nationale est convoquée pour demander aux peuples d'Afrique noire de hâter le pas pour correspondre aux standards politiques tels que façonnés partout par l'expansion occidentale. On peut se demander si cette organisation politique qu'est la nation mérite qu'on l'examine de près pour voir sa réception africaine. En clair, que devient l'Etat lorsqu'on lui demande de donner forme aux sociétés africaines ? Cette question est urgente. De fait, on a l'impression que quel que soit le peuple, le passage à la forme de nation est automatique ; pour cela, il suffirait de lui appliquer le moule de l'Etat. On oublie que la matière a toujours son mot à dire dans la réception d'une forme.

1.2. La construction de l'identité : la territorialité

L'identité n'est pas construite de la même manière partout. Une chose est sûre : l'espace commun partagé crée entre les hommes une certaine parenté qui les identifie. Mais en fait, des règles sont mises en place pour déterminer les identités. Les peuples autour de la Méditerranée ne déterminent pas l'identité comme leurs homologues au sud du Sahara. Les récits sacrés de chaque tradition racontent sa manière de construire l'identité.

10 F.-A. DIARRA et P. FOUGEYROLLES, *Les relations entre groupes ethniques au Sénégal*, dans UNESCO, *Deux études sur les relations entre groupes ethniques en Afrique. Sénégal République-Unie de Tanzanie*, Paris, Unesco, 1973, p. 16 et p. 30.

Œdipe : le territoire sans ancêtre

Lorsque Œdipe¹¹ dégage le monstre sur son chemin, il libère la ville de son père, il met ainsi fin à la paternité et à l'ancestralité. La ville décapitée est réduite à son seul corps de mère. C'est elle seule qui est désormais habilitée à donner l'identité, sans le père. Œdipe et ses frères sont identifiés comme fils de leur mère commune. Cette mère commune qui donne l'identité est la représentation du territoire qu'est la cité. C'est ainsi que le territoire grec et le territoire égyptien donnent respectivement l'identité grecque et l'identité égyptienne.

La mort du père détermine un territoire neutre qui rassemble des citoyens neutres. Cette nouvelle identité sans le père est la marque de l'identité qu'offre la cité selon les traditions des Gentils. Les Grecs et les Romains, et avant eux les Egyptiens et les Babyloniens se définissent par le territoire neutre du souverain. Les héritiers modernes de cette tradition sont les nations occidentales. En effet, les territoires nationaux sont soustraits à l'emprise des ancêtres propriétaires d'origine grâce à l'artifice du monopole de la force.

Les traditions des peuples autour de la Méditerranée ont mis au point une construction de l'identité qui passe par le territoire. C'est en mettant fin à l'ancestralité par le parricide que l'identité est attribuée par le territoire. Le territoire ainsi déterminé est l'empire ; la cité est un territoire sans père. En effet, un territoire conquis par un souverain est un territoire qui a perdu son ancêtre d'origine. La conquête s'opère comme le dégageant du monstre par Œdipe. Désormais, les habitants de l'ensemble des territoires conquis par le souverain sont citoyens de la même cité et du même empire, ils partagent la même identité de citoyens. Le souverain conquérant, en dégageant les pères d'origine, instaure une identité commune pour les habitants de l'espace ainsi rendu neutre, parce que sans ancêtres.

Lorsque l'éclaireur a réussi à convaincre chacun à quitter la Caverne de ses ancêtres, tous se retrouvent dans l'espace neutre dehors pour partager une même identité. Le mythe de la Caverne reproduit lui aussi la stratégie de construction de l'identité par le territoire sans ancêtre. Pour déterminer l'identité par le territoire, il a suffi de mettre fin à l'ancestralité. C'est ce qu'obtient le souverain conquérant.

11 SOPHOCLE, Œdipe roi, <http://www.ebooksgratuits.org/ebookslib/sophocle3666.pdf>. Consulté le 10 août 2022.

Le territoire sans ancêtre qui donne l'identité est la forme de la citoyenneté. L'Etat sous la forme d'empire ou de nation a la forme du territoire qui prétend donner l'identité à ceux qui habitent l'espace qui est sous son contrôle. Ce qui distingue cette identité, c'est qu'elle se veut exclusive. C'est ce qui est mis en scène dans le mythe par le parricide. L'identité par le territoire s'organise comme une identité qui ne supporte pas la concurrence, et qui vient mettre fin aux identités d'origine. Cette dynamique la met en conflit avec les autres identités. C'est peut-être le véritable sens du monopole de la force. La première force que l'Etat exerce, c'est la confiscation de l'identité.

Tout se passe comme si le citoyen ne peut se prévaloir d'aucune autre appartenance. Cependant, les résistances au monopole de l'identité ne manquent pas, on peut même dire qu'elles accompagnent l'Etat comme son ombre. L'ardeur de leur manifestation dépend de la pression qu'elles arrivent à exercer, mais elles ne sont jamais complètement éteintes. En clair, l'Etat n'est qu'un artifice qui n'a jamais réussi à taire complètement les identités qui la précèdent ou qui voient le jour en lui. Ce qu'il obtient, c'est simplement la mise en veille des identités dans l'espace public.

Abraham et Jésus : la résilience par l'ancêtre et par l'Esprit

Au cœur des empires et des nations, Israël proclame ses ancêtres Abraham, Isaac, Jacob. Contre l'identité sans ancêtres, Israël a opposé une identité fondée sur les ancêtres. On n'est pas juif comme on est citoyen romain ou athénien, on est juif en raison de son appartenance à une tribu qui porte le nom d'un ancêtre. On est fils d'Abraham, Isaac, Jacob, en étant fils de l'un de leurs douze fils. C'est par l'ancestralité que le judaïsme construit l'identité. Cette construction singulière s'affranchit de la territorialité. En effet, avec ou sans territoire, les fils d'Abraham se reconnaissent tels. Qu'ils habitent la Chaldée ou l'Egypte, qu'ils soient dispersés dans un empire ou parmi les nations, leur identité juive est toujours conservée. On peut ainsi être juif dans l'empire romain ou dans la nation française.

Lorsque le Christ annonce le Royaume des cieux, et qu'il agrège par la foi ; lorsqu'il répand son Esprit sur le corps dont il devient ainsi la tête, il donne l'identité aux membres de son peuple, il détermine une autre construction d'identité. L'identité par l'Esprit se passe elle aussi de la territorialité. On peut être chrétien tout en étant citoyen d'un empire ou d'une nation.

« Dans ses deux versions, l'ancienne comme la nouvelle, la Bible proclame un renoncement intégral au territoire. Le peuple de Dieu, quel qu'il soit, se détermine comme un peuple sans territoire. Le territoire est la réalité à

laquelle on renonce pour devenir peuple de Dieu. Le Dieu de la Bible se constitue ainsi un peuple en l'arrachant au territoire »¹².

On dirait que la construction de l'identité dans la Bible s'affranchit de l'identité impériale ou nationale. En effet, l'ancêtre de l'Ancien Testament comme l'Esprit du Nouveau Testament semble produire le même effet de constitution d'identité pour les membres du peuple de Dieu, en alternative ou mieux en résilience à l'identité exclusive prétendue par l'empire et la nation. La Bible détermine ainsi une manière de tenir une identité en dehors de l'identité impériale ou nationale. Il n'y a pas que l'identité exclusive de l'Etat.

Ce qui intéresse l'Etat, en fait, c'est l'administration du territoire qu'il contrôle. L'identité lui sert pour reconnaître ceux sur qui il a un pouvoir sans partage. En réduisant les autres identités au silence, il souhaite simplement affirmer que son pouvoir ne supporte pas la concurrence. Tant qu'elles ne cherchent pas à perturber l'identité nationale, tant qu'elles ne rivalisent pas avec elle, tant que leur présence est sans effet pour elle, les autres identités peuvent exister puisqu'elles sont inexistantes pour elle. L'espace public est le lieu de la manifestation de l'identité nationale. Dans cet espace, l'identité nationale se veut unique et souveraine, elle ne supporte pas de concurrence. En apparence, l'identité nationale est mise en danger par les autres identités ; mais en fait, c'est elle qui met les autres en danger, puisqu'elle conditionne sa survie à la mort des autres.

1.3. Pour une identité respectueuse des peuples

On ne saurait prescrire aux peuples l'identité qui leur convient. Il revient à chaque tradition de dire sa propre manière de s'identifier. Il est difficile, voire impossible de trouver la place pour les ethnies dans l'Etat moderne, dans sa version actuelle. L'Etat en Afrique n'a jamais cherché à pactiser avec ce qui existait avant lui. Le colon avait ses raisons. Que les Africains continuent de refuser de prendre en compte politiquement leurs ethnies relève d'une incongruité. Le margouillat ne peut pas faire semblant de porter un pantalon comme tout le monde, il lui faut trouver une place pour sa queue.

L'identité coloniale

L'identité nationale en Afrique moderne est un pur produit colonial, il ne peut être qu'une identité coloniale assumée. Que cette nouvelle identité remplace les anciennes, qu'elle entre en concurrence avec elles, qu'elle ose

12 B. AKOTIA, *Le Jubilé perpétuel. Une lecture du Lévitique. Suivi de : Lorsque l'Afrique noire lit la Bible*, Lome/Metz, Le Masque Noir, 2023, p. 185.

exiger leur disparition ; et que les anciennes se retrouvent en situation de devoir justifier leur pertinence devant un monstre qui n'a qu'un siècle, cela ressemble à du gâchis. La demande insistante des instances savantes pour le silence des autres identités sur le continent noir est un service commandé qui a l'allure d'un suicide qui s'ignore. Il est vrai que le réalisme peut conduire à prendre acte de ce que l'on est devenu malgré soi pour s'accommoder à sa nouvelle destinée.

L'expansion de l'Occident répand sur son passage le modèle du parricide et prescrit l'identité par le seul territoire. Ceci dénature les peuples et les cultures, et met fin à la biodiversité de l'écologie humaine. Il n'y a pas que le modèle politique fondé sur le parricide qui donne l'identité par le territoire. D'autres peuples ont mis au point d'autres modèles. Faire de la place à ce seul modèle occidental, c'est priver la planète des autres modèles politiques. On peut noter que la violence mythique du parricide se vérifie dans la réalité par la violence que les peuples sentent lorsqu'il leur est prescrit de renoncer à leur identité. Il faut donner aux territoires et aux ancêtres ce qui revient à chacun d'eux.

Alliés et citoyens

L'Etat est un artifice. Il ne saurait créer qu'une identité artificielle. Les ethnies ont appris à leurs membres à partager un même territoire entre alliés, l'Etat leur demande de partager ce même territoire comme des citoyens neutres. La nouvelle unité politique qu'est l'Etat prétend donner à tous la même identité et exige que chacun renonce à celle qu'il avait avant. Selon K. Niamkey :

« La spécificité de la logique de la nation démocratique, c'est qu'elle intègre les composantes humaines constitutives de sa population en une communauté de citoyens. Elle définit ainsi un citoyen comme un individu abstrait, sans identification et sans qualification particulière en deçà de, au-delà de toutes déterminations concrètes »¹³.

Les citoyens mis ensemble ne forment pas un peuple, mais une association d'individus. L'Etat qui les met ensemble comme des individus rassemblés n'a pas d'âme à leur offrir. L'identité nationale est une identité sans âme. La preuve en est qu'un empire ou une nation peut se faire et se défaire comme un emballage. Le territoire ne sert à l'Etat que comme un récipient pour tenir ses citoyens, dans l'incapacité de les tenir par lui-même. Un peuple, grâce à ses ancêtres, est capable de tenir par lui-même ses membres. Ce qui cimente

13 K. NIAMKEY, T.2, *Ecrits politiques*, Abidjan, NEI-CEDA, 2008, p. 126.

un groupe humain, c'est l'ancêtre ou l'esprit. L'histoire commune ne devient une âme que lorsqu'elle est portée par un ancêtre commun ; or l'Etat n'a pas d'ancêtres, il n'admet que des frères aînés.

Les alliés sont des groupes qui tissent entre eux une forme de parenté en raison de l'espace qu'ils partagent. Les peuples qui partagent un même territoire peuvent se constituer en Etat et déterminer un espace public commun dans lequel les identités de chacun des groupes qui le constituent sont reconnues. Il est vrai qu'en Afrique, ce ne sont pas les peuples qui se sont constitués par eux-mêmes comme des Etats, ils s'y sont trouvés de fait. Plus exactement, leurs membres y ont été inscrits sans les peuples eux-mêmes. La citoyenneté a été mise en place sans l'alliance entre les peuples qui composent les nations. L'alliance entre les ethnies qui composent une nation est en mesure de construire un modèle de citoyenneté qui intègre les identités. C'est lorsque la citoyenneté se met en place sans alliance qu'elle impose une exclusivité mortifère.

2. Pour une gestion de l'ethnie dans l'Etat post-colonial

L'identité par le territoire n'est pas la seule. La question n'est pas de légitimer ou non une identité, mais de voir dans quelle mesure les identités peuvent cohabiter. Au cœur du débat, il y a la prétention de la nation à l'exclusivité. Les ethnies ne sont pas près de disparaître, il nous faut apprendre à leur trouver une place dans le nouvel espace politique de l'Etat.

2.1. La persistance des ethnies dans l'Etat post-colonial

Les faits sont là : les ethnies se portent bien, malgré les coups qu'elles reçoivent tous les jours dans les Etats africains post-coloniaux. Au lieu de les charger de tous les maux dont souffre l'Afrique ; il faut plutôt les considérer comme des remparts ; elles conservent l'identité générée par l'Afrique elle-même.

Les conflits ethniques comme résilience des ethnies

On accuse bien souvent les ethnies d'être des facteurs de conflits. Les analystes découvrent très rapidement la dimension ethnique des conflits qui éclatent sur le continent. Le virus déclencheur du mal est ainsi nommé. Ils oublient de dire pourquoi les choses se passent ainsi. De fait, un conflit est ethnique chaque fois que les ethnies montrent qu'elles ne sont pas mortes. Pourquoi accuse-t-on l'ethnie parce qu'elle n'est pas morte au lieu d'interroger celui qui l'a déclarée morte ? Les ethnies sont vivantes, c'est un fait qu'il

faut gérer au lieu de le considérer comme une anomalie. L'Etat a présumé que par sa seule présence, les ethnies devraient cesser d'exister. La réalité est que, pour une raison ou une autre, l'identité nationale se cherche alors que l'identité ethnique est restée sereine.

L'identité ethnique est souvent traitée comme une véritable plaie. Les liens anciens entre ceux qui sont devenus des citoyens sont restés actifs sous le lien nouveau à peine établi par la colonisation et ratifié avec les indépendances. Un habitant du Togo se comprend plus aisément comme un Ewe ou un Kabyè que comme un Togolais. Les élections et les répartitions de postes révèlent très rapidement que la reconnaissance du lien ethnique est le réflexe le plus évident. Une chose est sûre : sous l'identité nationale couvent vigoureusement les identités ethniques. Les grandes proclamations de principe ne suffiraient pas à les mettre en danger, d'ici tôt. Le projet colonial qui a consisté à créer l'espace national pour rassembler des citoyens neutres en les mettant en commun n'a pas pleinement réussi. Il est, du moins à l'heure actuelle, incomplet. Attendre qu'il se complète un jour proche ou lointain, c'est mal évaluer la vigueur des identités ethniques.

La reconstitution des réseaux ethniques dans la ville post-coloniale

L'échec du projet colonial est patent dans la ville qui devrait annuler les liens traditionnels et produire le citoyen libéré des chaînes des appartenances traditionnelles. Il se trouve que les Africains reconstruisent dans les villes les réseaux des liens ethniques. Les villes ressemblent plutôt à des villages éclatés. Ceux qui sont liés par un ancêtre commun ne perdent pas leurs liens en venant habiter la ville. Lorsqu'il n'est pas possible de faire des quartiers ethniques, ceux qui sont dispersés géographiquement dans l'espace citadin, membres d'une même ethnie, entretiennent leur réseau à travers plusieurs stratégies¹⁴ : les célébrations des funérailles, les tontines, les associations de ressortissants, les groupes de danses ethniques, etc.

Les villes africaines donnent le spectacle vivant de la persistance des ethnies dans le tissu social. Si l'instrument magique qui devrait être son poison devient son espace de floraison, il faut sortir de l'illusion que les Africains

14 En l'absence des forêts pour loger les sorciers, les rues des villes sont devenues les sites pour des enfants sorciers. La sorcellerie est la marque de l'étreinte familiale chez les peuples d'Afrique noire ; elle a été réinventée dans les villes. En effet, accuser quelqu'un de sorcellerie, c'est le désigner comme un parent. Les villes africaines font tout pour se donner des repères ethniques, afin de pouvoir être habitées par des populations ethniquement situées.

finiront un jour par être des citoyens neutres comme le souhaite le projet de la construction de l'Etat. Une identité nationale sans les identités ethniques ne verra pas le jour en Afrique. Il est plus logique de penser une identité nationale qui s'articule bien avec les identités ethniques.

2.2. La construction de l'identité : l'ancestralité

Une société africaine apaisée doit intégrer ses ancêtres dans son organisation. Les sociétés occidentales se pensent sans ancêtres, les sociétés africaines ne savent pas se penser autrement qu'avec les ancêtres. Lorsque les Africains chercheront à penser par eux-mêmes leurs sociétés, ils le feront en impliquant l'ancestralité.

Le Conte « Le roi qui voulait tuer tous les vieux »

Résumé du conte ¹⁵ : Un jeune roi accède au trône et demande à tous les jeunes de tuer chacun son père. Tous obéissent sauf un qui alla cacher son vieux père dans la brousse. Il allait lui apporter la nourriture en cachette. Par la suite, le roi va demander aux jeunes des services les uns plus compliqués que les autres avec menace de mort. Grâce aux conseils du vieux caché, les jeunes vont échapper à la mort en réussissant toutes les épreuves. A la fin, le roi étonné demanda aux jeunes le secret de leur succès et découvrit que c'est grâce au vieux qui a survécu que les jeunes ont gagné les paris. Il a alors résolu de gouverner désormais avec un conseil de vieux sages. Voici les choses demandées et les réponses suggérées par le vieux caché : Tissez pour moi une corde avec des grains de sable / Faites voir l'ancienne corde et nous tisserons le nouveau sur son modèle. Construisez pour moi un palais flottant entre ciel et terre / Marquez-nous le périmètre des fondations. Je ne veux pas vous trouver ni au soleil ni à l'ombre / Les jeunes s'entourent de paniers tressés avec des rayures d'ombres. Venez à la place publique mais ni à pied ni sur une monture / Les jeunes montent sur des petits ânon leurs pieds touchant le sol....

Les énigmes du conte mettent en scène le message suivant qui peut être formulé comme ce proverbe : « c'est sur l'ancien que l'on tisse le nouveau ». C'est la nécessité de la paternité et de l'ancestralité qui est ainsi mise au point. Le conte traduit comment il est impossible de se passer des pères, les ancêtres. Le roi ne saurait administrer un territoire sans les ancêtres de ce territoire. Le territoire africain refuse d'être un territoire sans ancêtre.

15 A. HAMPATE BA, *Il n'y a pas de petite querelle. Nouveaux contes de la savane*, Paris, Stock, 2000, p. 25-33.

« L’Afrique noire est organisée, avant l’ère coloniale, en peuples de premiers occupants, propriétaires et en seconds occupants, utilisateurs. Cette disposition n’avait pas besoin de subdivision territoriale. Chacun savait où il est premier et où il est second. Le droit de propriété inaliénable fonctionne avec le droit d’utilisation sans frontières »¹⁶.

Le conte met en scène le statut du roi hôte et des ancêtres possesseurs du territoire. Le roi est un orphelin à qui il faut trouver un père. Nous retrouvons là une dynamique opposée à celle des traditions occidentales. Œdipe s’est débarrassé de son père, alors qu’ici on a trouvé un père au roi qui n’en avait pas. Le roi africain ne pourra jamais accéder à l’exploit d’être un orphelin. En Afrique, l’ancestralité n’est pas une option, il s’agit d’une nécessité.

La marque de l’identité construite par les peuples d’Afrique noire articule la territorialité et l’ancestralité. Chaque territoire a son ancêtre-gardien, il est ainsi administré par un chef qui est différent de celui qui en a la garde. De sorte que chacun sait distinguer d’un côté l’ethnie (ses ancêtres) à laquelle il appartient ; et de l’autre, le territoire qu’il habite. On peut être un Ewe et habiter un territoire kabyè. Cette double désignation n’est pas facultative. En effet, le territoire habité ne donne jamais droit à une identité. Le territoire est juste un espace d’alliance. L’ethnie qui a la garde d’un territoire organise l’accueil de toutes les autres dans un régime d’alliance avec les règles de l’hospitalité.

Lorsqu’une ethnie revendique un territoire, c’est toujours pour réclamer son droit de gardien. Tous ceux qui habitent un territoire doivent simplement reconnaître celui qui en a la garde comme celui par qui ils ont été accueillis. Le territoire kabyè ne donne pas l’identité kabyè, de sorte que même si tous les Kabyè venaient à vivre dans le territoire akosso, ils resteraient Kabyè. Et tous ceux qui habitent désormais le territoire kabyè doivent continuer de confesser qu’ils sont les hôtes du territoire des Kabyè.

Distinguer les ancêtres du territoire des ancêtres du peuple permet aux peuples d’Afrique noire d’exercer l’alliance comme hospitalité. Le couple de paix constitué par le groupe qui a accueilli et les groupes qui ont été accueillis donne à l’Afrique noire une figure de mosaïque. Les identités bien conservées de chacune des ethnies qui partagent l’espace commun gardé par l’une d’entre elles est gage de la paix entre les différents groupes qui cohabitent. Dans cette mosaïque, il y a conflit chaque fois qu’un groupe ethnique oublie son identité ; les autres la lui rappellent.

16 B. AKOTIA, *Spécificité africaine du déficit irénique*, dans *RUCAO*, n. 33, (2010), p. 78.

« Demandez aux tribus et aux ethnies de renoncer chacun à ses ancêtres et vous avez une nation »¹⁷. Ce sont les traditions occidentales qui renoncent aux ancêtres pour se fondre en unité, sur le plan politique comme sur le plan religieux. La marque des traditions des Gentils est le parricide. La nation n'a pas d'Ancêtres, elle ne compte que des frères égaux ; l'ecclésiologie formatée par les traditions occidentales donne une Eglise qui n'a pas d'Ancêtres, elle compte des frères égaux. Les chefs sont des frères aînés et non des pères. Pour construire une société de frères, l'Occident met fin à la paternité. La crise de « mai 68 » n'est pas un accident, elle fait partie des traits distinctifs de l'Occident. Le parricide fonde l'égalitarisme des sociétés occidentales. Les agressions organisées contre la famille aujourd'hui sont des stratégies pour abattre la paternité. L'homosexualité, les questions du genre, etc. sont les produits de la même matrice du parricide. En effet, c'est pour annuler la différence que l'on tue le père qui est le facteur social de la différenciation. Car chaque père rassemble ses propres fils, et les fils sont ainsi regroupés en frères différenciés les uns par rapport aux autres selon les pères. L'Afrique fédère les enfants de plusieurs pères, tandis que l'Occident préfère éliminer les pères pour rassembler dans l'unité tous leurs fils. L'ancestralité et la territorialité sont des facteurs essentiels d'organisation politique.

Ancestralité et territorialité

La marque du modèle occidental standardisé est la négation de l'ancestralité au profit de la territorialité ; tandis que le modèle traditionnel africain tient ensemble les deux. En Afrique, le territoire administré n'est pas neutre ; le roi gère un territoire dont les ancêtres sont les gardiens. L'identité par le territoire est propre à l'Occident politique.

La détermination de l'identité par le territoire est impériale et coloniale. Car l'unique territoire qui donne l'identité sous cette forme est celui qui a été conquis par un souverain ou occupé par un colon. En effet, le souverain offre gracieusement l'identité à ceux qui habitent le territoire qu'il a conquis. Cette identité impériale fait qu'un conquis du nord et un conquis du sud, étrangers au départ l'un à l'autre, se retrouvent citoyens d'un même territoire. L'identité impériale est partagée par des membres qui se retrouvent ainsi mis en commun. L'identité nationale est coloniale dans la mesure où l'espace qui octroie ainsi l'identité n'a pas accueilli ses habitants, ils s'y sont introduits

17 B. AKOTIA, *Démocratie et Cultures : les ressources africaines d'une démocratie à l'africaine*, dans *Revue Béninoise de Philosophie et des Sciences Humaines*. Actes du Colloque International sur : Démocratie et mutations sociales au seuil du 21^{ème} siècle : Quel espoir pour l'Afrique, Numéro spécial, (décembre 2016), p. 40.

de force. Le territoire par qui on se donne l'identité est un territoire qu'on s'attribue de force, parce qu'on l'a occupé et non parce qu'on l'a hérité. Le territoire hérité est un territoire dont on a la garde, lorsqu'un territoire octroie l'identité, c'est que ses habitants sont des colons. Le colon est par définition celui qui s'attribue un territoire par sa propre force. L'autre manière d'être dans un territoire, c'est de le recevoir comme une chose à garder, et c'est exactement le contraire de la possession coloniale.

Les peuples d'Afrique noire ont mis en place une introduction dans un territoire par l'hospitalité. On est accueilli dans un territoire par le génie des lieux ou par un ancêtre. Les génies et les ancêtres exercent l'hospitalité pour qu'aucun peuple d'Afrique noire ne soit un colon sur un territoire. En effet, celui qui désigne celui par qui il est accueilli cesse d'être un colon. Au contraire, celui qui s'attribue lui-même le droit de posséder un territoire est un colon, et celui qui installe dans un territoire des habitants, sans le faire au nom des ancêtres et des génies est un conquérant.

Les génies et les ancêtres sont des remparts contre l'impérialisme et la colonisation. En déclarant Dieu comme unique créateur de la terre, les peuples de Dieu, les fils d'Israël comme l'Eglise, refusent de se faire installer dans un territoire par un souverain conquérant. La perte du pays de Canaan et le refus d'être un Etat trouvent leur fondement dans la théologie de la création. En effet, désigner Dieu comme l'auteur de la création est une manière de soustraire aux souverains l'espace qu'ils s'attribuent. Le peuple de Dieu est le contraire d'un Etat, il est le contraire d'un empire et d'une nation. Le peuple de Dieu est tel par le renoncement à administrer un territoire. De ce point de vue, les Etats actuels du Vatican et d'Israël n'ont pas de fondement biblique, ils résultent de contingences historiques. Israël avait renoncé depuis longtemps à avoir de nouveau un pays avant les temps messianiques, l'Eglise se l'était interdit dès son origine.

L'Occident a obligé l'Eglise et Israël à manger leur totem, il le fera avec les peuples d'Afrique noire aussi. En effet, avant la conquête coloniale, il n'existait aucune frontière tracée et surveillée en Afrique sub-saharienne, rien qui ressemble à un Etat sanctuarisé. Toutes les frontières connues de l'Afrique sont coloniales. D'ailleurs, il n'y a qu'un colon ou un empereur pour s'octroyer des frontières. Les ethnies ont renoncé depuis toujours à séquestrer un espace. On établit des frontières pour sécuriser le territoire pour un usage réservé. Lorsqu'on le garde pour l'usage de tous, les frontières sont inutiles.

Si l'Eglise et Israël ont perduré dans l'empire, il est possible pour les ethnies de perdurer dans l'Etat-Nation moderne en Afrique. Il est donc urgent de déterminer les mécanismes de reconnaissance des autres identités aux côtés des identités nationales au lieu de continuer à croire que c'est la fin des identités ethniques qui inaugurerait le règne des identités nationales tant souhaitées. Au lieu d'attendre la fin des identités ethniques, il est plus convenable de demander aux identités ethniques d'installer les identités nationales. Elles en sont capables et elles en ont l'envie ; il suffit de les autoriser à exercer l'hospitalité qu'elles tiennent pour un devoir. Le drame de l'Afrique est qu'on lui prescrit des remèdes sans savoir de quoi elle souffre et surtout en ignorant qu'elle sait se soigner.

Pour une identité intégrée

Les Africains seraient des colons sur la terre de leurs ancêtres s'ils se permettent de l'habiter comme si elle était devenue neutre. Un Mungala qui habite le Congo comme un territoire neutre et non plus comme une terre gardée par des ancêtres, assumerait le statut dédaigneux de colon. Les nations africaines modernes sont créées comme des territoires neutres par les colonisateurs. Mais, tant que les Africains qui les habitent se rappellent leurs propres identités ethniques, ils sont prémunis contre le statut de colon. L'identité ethnique protège contre le statut de colon. Lorsqu'on désigne ses propres ancêtres, on sait où on est hôte, et on ne sera jamais un colon. La seule identité nationale donnerait aux Africains le statut de colon chez eux.

C'est pour pouvoir habiter la terre en paix que les peuples construisent les identités. L'identité est finalement le fruit de l'alliance que les habitants d'un même espace géographique tissent entre eux. Les uns lient les individus, tandis que d'autres lient des groupes. La problématique de l'identité nationale en Afrique se joue là. Les alliances traditionnelles géraient les groupes ethniques, tandis que l'alliance nationale souhaite gérer les individus citoyens.

« L'identité est une question d'alliance. Elle est le fruit de mouvements plus ou moins violents. En effet, l'alliance consiste à se donner à l'autre ou à être reçu par l'autre. On ne donne pas à un autre son identité, on ne reçoit pas d'un autre son identité ; l'identité se produit grâce aux rencontres. L'identité résulte de la rencontre entre un peuple et un territoire. C'est cette rencontre qui prend la forme de la migration akebu ou de la conquête française. Il n'y aurait pas d'identité akebu sans l'arrivée des Anyaga, N'tribu, etc. dans l'espace akebu ; il n'y aurait pas une identité togolaise sans l'irruption des Français dans l'espace, qui a établi un nouveau lien entre les communautés habitant l'espace géographique qu'est le Togo »¹⁸.

18 B. AKOTIA, *Identité linguistique dans l'espace national postcolonial*, dans M. S.

L'identité des Africains ne peut qu'être une identité intégrée qui articule l'identité par l'ethnie et l'identité par la nation. Par l'ancêtre, les Ewe du Ghana et du Togo partagent la même ethnicité ; par le territoire togolais, l'Ewe de Kpalimé et le Kabyè de Kara partagent la même nationalité. Une identité intégrée consiste à reconnaître qu'il ne suffit pas d'être un Ewe pour être un Togolais, et surtout qu'il existe des Togolais ewe et des Togolais kabyè. L'identité nationale passe par la reconnaissance de la mosaïque de Togolais. La France a ses Alsaciens, ses Bretons et ses Corses, etc. Il s'agit là de sous-ensembles de la France ; puisque l'Alsace, la Bretagne et la Corse, etc. sont des territoires de la France qui est elle-même un territoire. Le Kabyè et l'Ewe ne sont pas des territoires, ils sont des peuples ; car il est possible d'être un Ewe ghanéen ou un Kabyè béninois.

Lorsqu'on parle de la France, la Corse et la Bretagne sont déjà prises en compte. L'identité nationale française comporte déjà la bretonne et l'alsacienne, elle est une somme ; tandis que l'identité nationale togolaise n'intègre pas automatiquement les identités ethniques kabyè, ewe, etc. ; parce qu'elle n'est pas une somme. Lorsque la somme n'est pas possible, il ne reste que l'intégration. L'intégration consiste à définir la nationalité qui prenne en compte l'ethnicité. Il n'y a pas des Togolais neutres, il n'y a que des Togolais kabyè, des Togolais ewe, des Togolais moba, etc. L'identité intégrée permet de comprendre que ceux que la nation rassemble ne sont pas des citoyens neutres, mais des membres des groupes ethniques.

L'identité nationale intégrée ressemble à de l'inaccompli parce qu'elle porte ostensiblement ses lignes de sutures. Les Kabyè et les Ewe savent qu'ils sont des alliés dans l'espace territorial commun qu'est le Togo. Une somme parfaite n'est possible que lorsqu'on ajoute du même au même ; or, l'identité intégrée somme des différences. Lorsque les ethnies sont reconnues, l'alliance entre elles est capable de soutenir une unité nationale mieux que le patriotisme des citoyens.

2.3. Pour une identité nationale ethno-compatible

Lorsque l'Afrique osera formuler sa propre doctrine politique, elle puisera dans ses propres savoirs ; elle trouvera qu'il faut donner au roi un père. Un Etat ethno-compatible produira une identité nationale ethno-compatible. Il existe une solution africaine pour trouver de la place aux ethnies dans l'Etat moderne.

BERKAINE, C. DAHOU, A. KIS-MARCK, F. ROCHE, *Construction / déconstruction des identités linguistiques*, Paris, Connaissances et Savoirs, 2017, p. 174.

Le roi et le chef de terre

Le couple formé par le Roi et le Chef de terre est une constante qui se retrouve sous une forme ou une autre auprès de presque tous les peuples d'Afrique noire. Les chefs de terre sont les gardiens du territoire, ils sont chargés du culte parce que leurs ancêtres sont les premiers occupants et ceux à qui les génies des lieux ont accordé l'hospitalité pour qu'ils l'exercent à leur tour en faveur de tous ceux qui viendraient après eux. Parmi leurs hôtes, les chefs qui administrent les territoires sont choisis selon des modalités bien déterminées et codifiées dans chaque communauté.

Le chef de terre ne peut pas devenir un chef administrateur. Son rôle est de veiller sur le territoire lui-même, tandis que celui du roi est de le gouverner. Il ne s'agit pas simplement d'un partage du pouvoir. Cette disposition organise l'identité. Pour déterminer son identité, les Africains se servent de deux paramètres qui correspondent aux deux chefs. Chacun désigne d'une part son ancêtre et de l'autre le territoire qu'il habite. Par l'ancêtre on désigne le groupe auquel on appartient, et par le territoire on désigne l'espace dans lequel on est inclus. En désignant le territoire, on désigne ses alliés.

Un même peuple peut recevoir une désignation différente selon le territoire qu'il habite. Les Ewe sont des Ouatsi lorsqu'ils sont des alliés des Mina alors qu'ils sont des Kpessi lorsqu'ils sont alliés des Tem ; les mêmes Ewe sont des Kpélé lorsqu'ils sont alliés des Akposso. Cela peut donner l'impression qu'il s'agit de plusieurs groupes ethniques lorsqu'on ne prend pas en compte la seconde dimension qui est celle du territoire. Les Ashanti sont des Baoulé lorsqu'ils sont les alliés des Malinké, et des Tchokossi lorsqu'ils sont alliés des Moba. Les alliances subdivisent les groupes ethniques en sous-groupes en raison des territoires qu'ils partagent avec d'autres peuples¹⁹.

L'alliance est la forme de l'agrégation entre les ethnies sur un même territoire.

« Car au final, un peuple vit toujours dans un espace, que la langue lui vienne d'un ancêtre ou du territoire. C'est l'espace qui, en mettant ensemble des communautés, façonne leur identité d'alliés »²⁰.

Ce qui permet à chaque groupe de garder ses propres membres tout en partageant avec d'autres groupes le même territoire. Cette disposition donne aux peuples d'Afrique noire d'être une mosaïque de peuples différents liés

19 Il arrive qu'un groupe se retrouve enclavé, loin de sa souche. C'est ainsi que les Ahon, alliés des Danyi au Togo, sont des Ibo.

20 B. AKOTIA, *Identité linguistique dans l'espace national postcolonial*, p. 175.

les uns aux autres. L'Etat moderne africain ne saurait ignorer les ethnies qui sont en son sein. Les citoyens n'ont pas cessé d'être des membres de leurs ethnies respectives. L'identité nationale ne saurait se construire sur les ruines de l'identité ethnique.

Les peuples et leur territoire national

L'identité nationale est indépendante des identités ethniques. Il n'y a pas interférence entre elles²¹. Ce n'est pas parce qu'il y a un pays, le Congo, qu'on aurait un peuple congolais. On n'a pas un peuple congolais, mais des peuples du Congo. Les peuples existent avant et après la création de leur territoire national.

Les peuples du Congo se reconnaissent comme tels, même s'il n'y a pas une identité nationale congolaise. Ce que les ethnies peuvent offrir à la nation en contrepartie de leur reconnaissance, c'est l'alliance solide entre elles en raison du fait qu'elles partagent le même territoire national. Le territoire national existe désormais, mais sa seule existence ne suffit pas pour engendrer un peuple. Le territoire ne suffit pas pour donner une identité ; il ne peut que fédérer ses habitants. Or en Afrique, les habitants ne sont pas des individus, mais des membres de groupes ethniques avec des étreintes sociales identitaires fortes et indélébiles.

La nation apparaît comme un récipient qui fédère des groupes ethniques alliés. L'Etat refuse de reconnaître les ethnies et préfère gérer ses membres comme des citoyens à lui. L'identité sans âme qui se profile n'a pas de consistance. Au lieu de rechercher une identité contre celle des peuples, il est possible de construire cette identité à partir de celle des peuples qui composent la nation.

« L'ethnie reconnue permet de dire à chacun que la nation est un espace où tous sont des étrangers. Les ethnies oubliées peuvent donner aux uns et aux autres l'impression d'être plus citoyens que d'autres. Tandis que lorsqu'elle est reconnue, elle sert à dire à tous et à chacun que sa citoyenneté ne dépend pas de son ethnie. Lorsque l'ethnie des uns et des autres est reconnue, la nation devient un espace commun où tous acceptent d'être des étrangers »²².

21 Selon K. Niamkey, « L'Africanité est une notion essentiellement idéologique et non géographique ». Lire K. NIAMKEY, T.1. *Controverses sur la philosophie africaine*, Abidjan, NEI-CEDA, 2008, p. 169.

22 B. AKOTIA, *Démocratie et Cultures : les ressources africaines d'une démocratie à l'africaine*, p. 51.

Les ethnies sont prêtes à laisser l'Etat administrer les territoires où elles résident en alliées. Les ethnies elles-mêmes, par le fait de se retrouver dans l'espace commun de la nation entretiennent des alliances qui prennent la forme d'une fédération de fait. Ce que l'on a appelé empire du Mali, du Ghana, etc. a été une fédération d'ethnies dont les territoires ont été administrés par des souverains fédérateurs. Ces unités politiques ne déterminaient pas une identité commune, mais permettaient aux différentes alliées de se savoir en réseau. En clair, il n'y avait pas une identité de citoyen de l'empire du Ghana ou du Songhaï ou du Mali, mais les groupes ethniques qui faisaient partie de l'unité politique constituaient un réseau. Le territoire commun avait un nom, mais il ne donnait pas lieu à une identité commune, chaque groupe gardait sa propre identité à l'intérieur du territoire commun.

Il est possible d'avoir un pays, le Togo, avec toutes les identités ethniques qui le composent, sans avoir une identité nationale togolaise. La nation n'a pas besoin de donner une identité à ses administrés. Les ethnies sont capables de reconnaître leurs partenaires dans l'espace national commun ; elles sont surtout capables de reconnaître qu'elles ont délégué l'administration de leur territoire à un Etat.

Conclusion

Les Africains peuvent continuer à jouer la pièce de la fiction dramatique de l'Etat colonial, ils peuvent même s'accommoder à la chose et faire semblant de croire que cela répondra sans tarder aux standards. S'efforcer de construire une identité nationale contre leurs identités ethniques reste inexplicable.

Cette étude a voulu frayer les chemins d'une identité nationale ethno-compatible. Ceci est non seulement possible, mais nécessaire pour que le citoyen africain soit réconcilié avec ses propres traditions. C'est le colon qui a trouvé dans les ethnies des obstacles à la transformation de l'Afrique selon ses standards à lui. En impliquant les identités ethniques dans la construction de l'identité nationale, l'héritage traditionnel restauré vient guérir l'Etat africain de sa tare coloniale. C'est en habitant le territoire national, sans oublier leurs appartenances ethniques que les Africains évitent d'être des colons sur la terre de leurs aïeux.